Propositions du Comité pour l'AG 2015 :

Le Comité propose de changer l'article dans les statuts :

Article 4.2 :

Cadet : de 12 ans jusqu'à l'année des 17 ans Junior : jusqu'à dans l'année des 20 ans

Adulte : dans l'année des 21 ans

-> Le Comité propose d'adapter cet article pour être en accord avec les catégories de SwissArchery

Article 13.1 :

Toute démission doit être adressée par écrit au Comité jusqu'au 31 mars.

Article 13.2 :

Pour toute démission dès le 1^{er} avril, la totalité de la cotisation annuelle du membre démissionnaire est due.

-> Le Comité propose d'adapter cet article pour avoir une vision plus à jour des démissionnaires et nouveaux membres

Informations

- Les membres de la CAG doivent être abonnés au blog du site web archers-gland.ch. Le blog est le moyen de communication officiel de la CAG (ce point sera rajouté au règlement interne). Il permet d'améliorer les échanges entre les membres.
- Créer une communauté des personnes qui se rendent sur les tournois pour encourager le «car sharing» par exemple, les ouvertures des inscriptions au concours seront signalées aux abonnés sur le site.
- Nous avons pris contact avec, Monsieur Manu Lecuyer entraineur diplômé français. Il serait d'accord de venir chez nous pour animer des stages de perfectionnement. Ils seront organisés les samedis après-midi, éventuellement le dimanche. Ces stages sont pour tous, mais priorité sera donnée aux licenciés. Nous changeons le nom de «groupe compétition» en «cours de perfectionnement».
- Nous cherchons plusieurs moniteurs pour les jeunes dans le but de soulager Serge dans sa fonction et d'assurer une présence d'un adulte lors des entrainements des jeunes.
 Après une petite formation, les candidats seront à même de remplacer un moniteur absent.

Pour les intéressés, merci de prendre contact avec Johan.

Travaux

- Pose 2^{ème} rangée de dalles devant les cibles de 18 mètres Agrandir la terrasse par deux rangées de dalles
- Remplacer les parties défectueuses des pieds des cibles à 30 /50 mètres
- Remplacer le plateau de la table extérieure

Date à retenir

Ouverture du terrain : 18 avril
Fermeture du terrain : 3 octobre